

Département des Hauts-de-Seine
VILLE DE FONTENAY-AUX-ROSES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE ORDINAIRE DU 24 JUIN 2010

NOMBRE DE MEMBRES
 composant le Conseil : 35
 en exercice : 35
 présents : 27
 représentés : 8
 pour : 35
 abstentions : 0
 contre : 0

**OBJET : Avenant n°4 au marché de services n° M. 18/08
 Prestations de nettoyage des bâtiments communaux**

L'An deux mille dix, le vingt quatre juin à vingt heures trente, le Conseil Municipal de la commune de Fontenay-aux-Roses, légalement convoqué le dix huit juin, s'est assemblé au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Pascal BUCHET, Maire.

Etaient présents : P. BUCHET, Maire ; J. SEGRÉ, L. ZANOLIN, JJ. FREDOUILLE, P. GUYON, S. CICERONE, JF. DUMAS, M. FAYOLLE, G. MERGY, Z. SIMON, Maires-adjoints ; J. GUNTZBURGER, A. SOMMIER, G. MAHE, M. MILLER, F. ZINGER, S. LOURS-GATABIN, P. DEPOUX, P. DUPLAN, P. DUCHEMIN, P. LE QUERRE, F. HEILBRONN, M. GALANTE-GUILLEMINOT, JP. AUBRUN, A. BULLET, PH. CONSTANT, M. FAYE, C. VIDALENC, Conseillers municipaux

lesquels forment la majorité des Membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Absents représentés ayant donné pouvoir :

C. MARAZANO	à	L. ZANOLIN
JP. DAMAIS	à	G. MERGY
G. DELISLE	à	P. BUCHET
D. LAFON	à	P. GUYON
B. KABANDA	à	P. DEPOUX
J. NGALLE EBOA	à	J. SEGRE
D. BEKIARI	à	M. FAYOLLE
M. BUCQUET	à	M. GALANTE-GUILLEMINOT

Le Président ayant ouvert la séance, il est procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code précité, à l'élection d'un Secrétaire : P. LE QUERRE est désignée pour remplir ces fonctions.

Le Conseil,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le code des Marchés Publics et notamment les articles 26 et 77,

Vu la délibération en date du 10 février 2009 autorisant Monsieur le Maire à signer un marché de services avec la Société SAMSIC relatif à des prestations de nettoyage des bâtiments communaux à compter du 17 mars 2009,

Considérant que des prestations supplémentaires de nettoyage quotidien sont nécessaires, à compter du 1er septembre 2010, pour l'entretien des crèches municipales Gabriel Péri sise 1 rue Gabriel Péri et des Pervenches sise 7 rue des Pervenches à Fontenay-aux-Roses,

Considérant qu'il convient de signer un avenant au marché de services M. 18/08.

Vu les avis de la CAO du 20 mai 2010,

Vu l'avis de la Commission,

Sur la proposition du Maire,

Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : D'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant n°4 au marché de services n° M18/08 - relatif à des prestations supplémentaires de nettoyage quotidien pour l'entretien des crèches municipales Gabriel Péri sise 1 rue Gabriel Péri et des Pervenches sise 7 rue des Pervenches à Fontenay-aux-Roses.

Article 2 : Dit que le montant annuel des prestations supplémentaires de nettoyage s'élève à 65311,92 €TTC et porte ainsi le montant annuel du marché de services M.18/08 à 400 908,52 €TTC.

Article 3 : Ampliation de la présente délibération sera transmise à :

- M. le Préfet des Hauts de Seine,
- Mme la Trésorière Municipale.

Fait et délibéré en séance, les jour, mois et an susdits,
Et ont signé les membres présents

POUR EXTRAIT CONFORME

Le Maire
Conseiller Général
Pascal BUCHET



[Handwritten signature]

Certifié exécutoire
Compte tenu de la réception
En Préfecture le
Publication/Affichage le

Pour le Maire et par délégation
Le Directeur Général Adjoint des Services

Nicolas BIANCO

AVENANT N°4 AU MARCHE DE SERVICES N° M.18/08
PRESTATIONS DE NETTOYAGE DES BATIMENTS COMMUNAUX

Entre les soussignés :

Monsieur Pascal BUCHET, Maire de Fontenay-aux-Roses agissant en vertu d'une délibération du 24 juin 2010,
Désigné ci-après « la Ville » d'une part,

Et :

La Société SAMSIC - Etablissement d'EVRY - Z.A.C. du Bras de Fer – Impasse Christophe Colomb 91035
EVRY CEDEX représentée par le Chef d'Etablissement, Monsieur Bruno TROADEC,

Désignée ci-après « la Société SAMSIC » d'autre part,

EXPOSE

Un marché de services M. 18/08 a été signé avec la Société SAMSIC allant de la date de notification le 17 mars 2009 au 31 décembre 2009, renouvelable 3 fois par reconduction expresse à compter du 1er janvier 2010 et lui confiant les prestations de nettoyage des bâtiments communaux listés au cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

A compter du 1er septembre 2010, des prestations de nettoyage supplémentaires sont nécessaires pour l'entretien des crèches municipales Gabriel Péri sise 1 rue Gabriel Péri et des Pervenches sise 7 rue des Pervenches à Fontenay-aux-Roses selon l'annexe 1 au cahier des clauses techniques particulières (CCTP).

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT :

Article 1 – Nature des Prestations

Les prestations de nettoyage seront un nettoyage quotidien du lundi au vendredi selon l'annexe 1 au Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) à compter du 1er septembre 2010.

Article 2 – Prix des prestations

Le coût mensuel des prestations de nettoyage s'élève à :

- 1823,58 €HT soit 2181,00 €TTC pour la crèche municipale Gabriel Péri
- 2727,14 €HT soit 3261,66 €TTC pour la crèche municipale des Pervenches

soit un coût total mensuel de 4550,72 €HT soit 5442,66 €TTC.

Ces prix s'entendent consommables compris (papier wc, produits d'entretien, savon, etc...)

Article 3 – Les autres dispositions du marché restent inchangées.

Fait à Fontenay-aux-Roses, le
En deux exemplaires

Le titulaire,
Pour la Société SAMSIC
Bruno TROADEC

Le Maire,
Conseiller Général
Pascal BUCHET

Identification	CRECHE DES PERVENCHES 7 rue des Pervenches <input type="checkbox"/> Dégicodé (en projet d'installation)
Fréquence d'intervention	du lundi au vendredi soir
Superficie	1083,69 m ²
Sanitaires	3
Nature des sols	Béton peint - carrelage - thermoplastiques -
Nombre de personnel	27
Structure accueillant des enfants de 3 mois à 3 ans	60

Les prestations de nettoyage concernent :**Sous-sol**

Local des poussettes - Buanderie avec salle de repassage et salle de séchage - 2 réserves multi-usages

Rez de chaussée

SAS d'entrée - Bureaux administratifs - Biberonnerie - Vestiaires enfants - salle de changes - Salles de repas - Dortoirs des petits

Salle d'activités - Sanitaires du personnel - parties de circulation -

1er étage

Escaliers et palier - sanitaires et douche pour le personnel - salle de peinture - dortoirs des grands - salle de repas - salle de changes parties de circulation - Salle d'activités avec terrasse - 2 salles pour le personnel - salle de vaisselle

Prestations quotidiennes

Balayage et lavage des sols avec un produit désinfectant

Balayage et lavage des escaliers et paliers

Essuyage des rampes d'escaliers

Essuyage humide des parties vitrées intérieures (portes - cloisons)

Détartrage des sanitaires "enfants"

Nettoyage humide de tout le mobilier à la disposition des enfants (meubles, portes des casiers, vestiaires, etc...)

Essuyage de toutes les poignées et montants de portes

Essuyage des mobiliers de bureaux non encombrés

Vidage des poubelles réalisé en respectant le tri sélectif et évacuation vers les containers prévus à cet effet

Mise en place de sacs neufs dans les poubelles en cas de nécessité

Sortie des conteneurs sur le trottoir aux jours indiqués par la collectivité (Lundi et Vendredi soir)

Prestations une fois par semaine

Local des poussettes

Balayage du sol en béton

Prestations deux fois par semaine

Buanderie - salle de repassage - salle de séchage

Balayage humide des sols

IMPORTANT

REDISPOSER LE MATERIEL APRES LE NETTOYAGE SUR LES SURFACES SECHES AFIN DE LAISSER LES LOCAUX PRETS A ACCUEILLIR LES ENFANTS.

Local ménage : sous sol

Identification	CRECHE GABRIEL PERI 1 avenue Gabriel Péri <input type="checkbox"/> Digidcode (en projet d'installation)
Fréquence d'intervention	du lundi au vendredi soir à partir de 18h30
Superficie	810,48 m ²
Sanitaires	3
Nature des sols	béton peint - carrelage - thermoplastiques - sol "liège"
Nombre de personnel	17
Structure accueillant des enfants de 3 mois à 3 ans	45

Les prestations de nettoyage concernent :**Sous-sol**

Entrée - parties de circulation - cuisine du personnel - salle de réunion et de détente du personnel vestiaires du personnel - buanderie avec salle de repassage et salle de séchage
- Sanitaires du personnel avec douche

1er étage

Escaliers et palier - bureaux administratifs - 2ème entrée - parties de circulation - sanitaires du personnel - vestiaire de la cuisinière -

Section des "Moyens" avec salle de repas - véranda et escaliers menant au jardin extérieur - Salle d'activités

Section des "Grands" avec salle d'activités - salle de changes

2ème étage

Escaliers et palier -

Section des "bébés" - salle de motricité - biberonnerie - salle de repas et d'activités - salle de changes

Section des "bébés grands" - salle d'activités avec terrasse - salle de changes - Dortoir

Sanitaires du personnel

Prestations quotidiennes

Balayage des dalles extérieures (entrée au sous sol)

Balayage et lavage des sols avec un produit désinfectant

Balayage et lavage des escaliers et paliers

Essuyage des rampes des escaliers

Essuyage humide des parties vitrées intérieures (portes - cloisons)

Détartrage des sanitaires "enfants"

Nettoyage humide de tout le mobilier à la disposition des enfants (meubles, portes des casiers, vestiaires, etc...)

Essuyage de toutes les poignées et montants de portes

Essuyage des mobiliers de bureaux non encombrés

Vidage des poubelles réalisé en respectant le tri sélectif et évacuation vers les containers prévus à cet effet

Mise en place de sacs neufs dans les poubelles en cas de nécessité

Sortie des conteneurs sur le trottoir aux jours indiqués par la collectivité (Lundi et Vendredi soir)

Point d'eau : au sous-sol

Local ménage : au sous sol

IMPORTANT

REDISPOSER LE MATERIEL APRES LE NETTOYAGE SUR LES SURFACES SECHES AFIN DE LAISSER LES LOCAUX PRETS A ACCUEILLIR LES ENFANTS.

INVENTAIRE DES SANITAIRES PAR SITE

Nettoyage des sanitaires

Nettoyage complet des sanitaires avec passage d'un produit désinfectant et détartrage des cuvettes
 Nettoyage des douches et carrelage mural
 Nettoyage de la robinetterie et de tous les accessoires sanitaires
 Essuyage de tous les accessoires sanitaires (tablettes, glace, porte-savons, etc...)
 Fourniture et remplissage selon les besoins en papier toilette, essuie-mains et savon

SITES	WC FEMMES	WC HOMMES	WC MIXTES	URINOIRS	WC Enfants	LAVABOS	AUTRES
CRECHE DES PERVENCHES	0	0	3	0	6	10	5 bacs changes 1 douche 1 bac lessive 3 éviers dont 2 en "inox" 1 évier à 2 bacs 1 lave-mains 1 dévidoir "eau sale"
CRECHE GABRIEL PERI	0	0	3	0	5	7	2 douches 1 bac lessive 2 bacs changes 2 lave-mains 1 évier

- l'approvisionnement mensuel en rouleaux essuie-mains "papier" est estimé à :

	Crèche Gabriel Péri	Crèche Pervenches
Rouleaux "Papier"	30	40

INVENTAIRE ACCESSOIRES SANITAIRES

LIEUX	DISTRIBUTEURS SAVON	DEROULEURS PAPIER WC	DEROULEURS ESSUIE MAINS ROULEAUX TISSU	DISTRIBUTEURS FEUILLE A FEUILLE	DEROULEURS ESSUIE MAINS ROULEAUX PAPIER
CRECHE GABRIEL PERI	8	5	0	0	10
CRECHE PERVENCHES	17	4	0	0	17